

# PV REUNION DU 17 JANVIER 2024

Présents : Mme MOULUT, Mme TABAREAU, Mme LEROUX, Mr RENAULT, Mr MAILLET, Mr GOURIOU et Mme SAVATIER.

Excusés :

- Mr VERITE donne pouvoir à Mme MOULUT,
- Mr MARQUENET donne pouvoir à Mr GOURIOU,
- Mr MEUNIER donne pouvoir à Mr RENAULT,
- Mme COLLET.

Secrétaire de séance : Mme SAVATIER

Ouverture de la séance à 19 h 30

Rappel du dernier PV de conseil municipal

## Ordre du jour

### 1°) Avenant honoraires supplémentaires architecte Mme COURCELLE

Suite à la réunion avec le sous-préfet, le syndicat mixte du pays vendomois, les architectes, Mr le maire, Mr MARQUENET, Mme MOULUT à la sous-préfecture de Vendome, M. le sous-préfet a indiqué que les travaux de rénovation de la mairie doivent être effectués dans leur globalité afin d'obtenir le maximum de subventions.

Pour cela il faut délibérer sur l'avenant des honoraires de Mme COURCELLE, architecte du projet, afin qu'elle puisse réintégrer la tranche conditionnelle de l'estimation des travaux qui correspond aux 2 logements.

Il vous est proposé :

D'accepter les honoraires supplémentaires pour reprise du DCE et l'estimation de la tranche ferme (soit environ 16 h) pour un montant de 1500 € HT.

*Accepté à 10 voix*

D'accepter les honoraires d'architectes prévus au contrat initial de la tranche conditionnelle réactualisée (2 logements) pour un montant de 21.944,23 euros HT.

*Accepté à 10 voix*

D'autoriser M le Maire ou son délégué à signer tout document s'y rapportant.

*Accepté à 10 voix*

## 2°) Choix de l'entreprise pour réalisation d'installation de volets roulants à l'école

Les rideaux extérieurs de l'école ne fonctionnent plus et il est nécessaire de les changer. L'urgence est d'en changer 4 au lieu de 6.

Deux devis vous sont proposés :

MENUISERIE VENDOME 8.698,00 euros HT soit 10 437,60 € TTC.

SARL RDL HABITAT 6.225,00 euros HT soit 7 506,00 € TTC.

Il vous est proposé :

D'accepter les travaux pour la pose de 4 volets roulants.

*Accepté à 10 voix*

Choisir l'entreprise qui réalisera les travaux

SARL RDL HABITAT *Accepté à concurrence de 10 voix*

Autoriser le maire ou son adjoint délégué à signer tout document

*Accepté à 10 voix*

## 3°) Questions diverses

- Nouvelles du centre de loisir dirigé par Stéphanie PERNIN.

Stéphanie a des problèmes de santé et est en arrêt de travail et nous a également remis sa démission.

Le poste va être ouvert auprès du centre de gestion.

La communication sur les réseaux a été effectuée.

2 personnes ont postulé, 1 a finalement refusé, et l'autre est très intéressé mais n'a pas les diplômes nécessaires pour le poste de Directeur de Centre de Loisirs. Une demande de dérogation a été demandée auprès du service jeunesse et sport pour qu'il puisse être recruté et qu'il passe ses examens pendant le délai de dérogation.

- Sandra DIOGO remplace Stéphanie à la garderie en attendant et le centre de loisirs est fermé.
- Le clocher a été révisé, il faut refaire faire un axe, un devis doit nous être adressé.
- La Subvention d'amende de police est accordée pour l'achat des panneaux de signalisation de limitation de tonnage et de vitesse, coussins berlinois et panneau miroir. Cette subvention s'élève à 20% du montant HT des dépenses soit un montant de 717,00 €.

Séance levée à 20 h 15.